

Plan de zones

1 : 5000

Approuvé par le Conseil municipal de Mont-la-Ville dans sa séance du 26 septembre 1986
 Le Syndic *Cheruy*
 Le Secrétaire *Cheruy*
 Approuvé par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud dans sa séance du 31 octobre 1986
 Le Président *E. Fave*
 Le Chancelier *M. Hubel*

R. JOMINI geom. off.
 141 (021) 87 22 93
 1304 COSSONAY

- Zone de village A
- Zone de village B
- Zone de villas
- Zone intermédiaire
- Zone agricole
- Zone de sports et loisirs
- Zone mixte d'utilité publique et de verdure
- Périmètre B de protection des eaux
- Aire forestière

